

COMITÉ NATIONAL DE SUIVI DU PLAN D' ACTIONS SUR LES CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL DU 8 DECEMBRE 2011

LE DÉPLOIEMENT DES ESPACES DE DIALOGUE (EDD) DANS LES SERVICES CENTRAUX DE LA DGFIP

Les espaces de dialogue (EDD) s'inscrivent dans le cadre du plan d'actions relatif à l'amélioration des conditions de vie au travail des agents de la DGFIP. Ils ont pour objectif de réunir séparément les agents et les cadres d'une même unité de travail afin qu'ils s'expriment sur leur approche du travail. Ces réunions pilotées par des "facilitateurs" ont pour but de faire émerger, chaque fois que nécessaire, des pistes d'amélioration.

Concernant les structures des services centraux et suite au recensement DUERP 2010, la mise en place des EDD a été retenue, comme action de prévention pour les risques psycho-sociaux et organisationnels, selon certains critères et concernent 6 structures.

1. LES CRITÈRES RETENUS

Sur les 2022 risques recensés par les agents, 16 % concernent les risques psychosociaux (RPS) et les risques organisationnels (RO).

Les risques psychosociaux s'entendent comme des risques d'atteintes physiques ou psychosomatiques liées à des exigences élevées combinées à un faible niveau d'initiatives et à une absence de participation à la finalité du travail.

Les risques organisationnels sont liés aux modalités d'organisation du travail (cadence, répartition des tâches, définition des postes...) et dont les répercussions prennent la forme d'affections psychiques ou psychosomatiques.

53 bureaux, soit près de 75 % des structures, ont retracé des risques relevant à la fois de la catégorie RPS et de la catégorie RO.

Ces types de risques peuvent être exprimés sous le même vocable par les agents et peuvent cependant recouvrir des réalités bien différentes : harcèlement, discrimination, stress, mal-être.

Il est proposé, afin d'expertiser davantage les risques psychosociaux recensés par certains agents, de mettre en place, des espaces de dialogue, lieux d'échanges informels sur l'organisation du travail, associant les agents d'une part et les cadres d'autre part.

Afin de prendre en compte l'ensemble des risques, tels que les risques organisationnels et psychosociaux notamment, il est proposé de commencer à mettre en œuvre un espace de dialogue dans 6 structures.

2. LES MODALITÉS PRATIQUES

Un appel à volontariat sera effectué dans le courant du 1^{er} trimestre 2012 lors d'un séminaire réunissant l'ensemble des chefs de bureaux et missions des services centraux. En effet, ces derniers seront réunis pour un séminaire spécifique sur les conditions de vie au travail où leur seront présentés les modalités de mise en œuvre du plan d'actions des conditions de vie au travail et plus particulièrement les EDD et le tableau de bord de veille sociale en centrale.